

**COMMUNE DE SAINT JUST**  
**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du 30 juillet 2020**

Présents : Patrick LEVET – Pascal PERREAUD – Gabriel SUCHET –Renée ANDRE – Catherine FLAMAND – Emmanuel GRANGE – Cathy CARRON – Audrey MARIE – Daniel CROISY – Christiane JOSSERAND - Joelle BAMPÀ – Guy LABRANCHE –Anne CHAURAND

Absents : Laurent FELIX – Ramazan KARA

Le compte-rendu du Conseil Municipal du 25 juin est adopté à l'unanimité

**URBANISME** : présenté par Catherine FLAMAND 1<sup>er</sup> Adjoint

- Lotissement les Ayes (derrière l'école). La certification de viabilisation a été obtenue. La vente en lots des terrains est possible. Les premiers permis de construire sont déposés. Parmi ces permis installation d'une orthophoniste.
- Lotissement de la Chartreuse : le permis d'aménager reste toujours valable. Les permis de construire peuvent être déposés.
- Dossier BAYA Chemin des Fougères : une procédure d'arrêt des travaux est engagée sur la maison du fond. M. BAYA a déposé un nouveau permis de construire avec murs en limite de propriété.
- Dossier GMILI lotissement « les Prés de ST JUST » : un dépôt d'une déclaration préalable de travaux pour clôture avec mur de soutènement obtenue tacitement mais illégale non conforme. Infraction réelle au PLU considérée comme clôture. Une procédure contradictoire a été déclenchée le 25.07.2020. Un procès-verbal sera dressé après délai de réflexion de 15 jours pour mise en conformité et envoyé au Procureur de la République.

Il a été demandé à la CA3B une modification simplifiée du PLU de la commune pour procédure simplifiée concernant les abris de jardin (toit plat et couleur, pente de toit), clôtures, pergolas. Un rendez-vous est prévu fin Août avec la CA3B.

Un rendez-vous est également pris avec le Président de l'association du lotissement des Prés de ST JUST par rapport aux clôtures, stationnement et portails autorisés dans le lotissement.

Il est prévu que la commission urbanisme se réunira une fois par mois à partir de Septembre.

**TRAVAUX** : dossier présenté par le 3<sup>ème</sup> adjoint M. Pascal PERREAUD

- Avancement des travaux local archives. Les travaux sont en cours
- Rosepommier : les devis Chagneux pour réengazonnage barrière en bois pivotante et création terrain pétanque sont acceptés.
- Rosepommier : il est prévu d'installer un défibrilateur
- Ecole : le devis TABOURET pour tailler la haie et réengazonnage est accepté.

Le conseil municipal est informé qu'il est prévu de changer la chaudière fuel et d'isoler les combles de la mairie. Une demande de subvention sera faite auprès de ALEC.

Le panneau prioritaire à la Chagne sera remplacé.

Prévoir la taille des arbres tombés dans le bois face au chemin de l'aérodrome.  
Prévoir l'entretien chemin accès propriété d'Emmanuel GRANGE et également nettoyage vers le lavoir de l'église.

M. Emmanuel GRANGE a été remercié pour l'enlèvement de dépôt sauvage bois de la Fay.

### **ECOLE :**

Concernant l'appel d'offres pour Marché cantine, le Maire informe le conseil municipal que 3 prestataires ont été contacté : RPC, BOURGOGNE et BOURG TRAITEUR.  
RPC et BOURGOGNE ont répondu. RPC a remporté l'appel d'offres.

Repas cantine : pas de repas de substitution mais un repas végétarien par semaine obligatoire. Vote accepté à l'unanimité.

Les tarifs concernant les repas restent à 4 euros pour les enfants inscrits et 6 euros pour si pas inscrits et ce jusqu'en janvier 2021.

Il est prévu un planning des employés avec mesures COVID. Il n'est plus possible de prendre une société de nettoyage, le coût de la prestation étant trop élevé.

Une réunion avec le personnel est prévue le 31.08.2020.

### **SOCIAL :** dossier présenté par Renée ANDRE 4<sup>ème</sup> Adjoint

- Mise à jour de la liste des aînés 70 ans et plus
- A l'occasion du centenaire de Mme JOLY un pot a été offert le 27.7.20
- Un rendez-vous avec ADAPA a été pris pour mettre en place des ateliers début septembre
- DYNACITE va être contacté : une famille a fait une demande de logement
- Une création d'un comité extérieur sera mise en place pour la gestion du cimetière. Une réflexion est faite sur l'achat d'un logiciel informatique gestion cimetière.

### **INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES :**

Le Maire informe le Conseil Municipal qu'une épicerie ambulante sera présente le jeudi matin 9 h-10h place du village, qu'un petit maraîcher sera présent le vendredi soir 17 h-20 h

Le forum des associations aura lieu cette année à REVONNAS salle polyvalente le 5.09.2020 de 10 h à 13 h.

M. Emmanuel GRANGE est nommé référent pour repérer la présence d'ambrosie sur la commune.

Une fiche récapitulative règles COVID pour l'organisation des manifestations dans les salles communales a été distribuée aux élus pour information.

La CA3B demande l'accord de diffusion des coordonnées adresse mail des élus pour qu'ils puissent recevoir le compte rendu de Conseil Communautaire.

Information : M. WALTER MARTIN est nommé président au SIEA

### **QUESTIONS DIVERSES :**

- Demande de l'association AIRSOFT pour utilisation terrain pour pratique de son activité. Un courrier par Catherine FLAMAND a été envoyé à l'ONF pour avis.
- Mise en ligne embauche remplaçant Noël MOREL
- Jeudi 20.08.2020 découverte faune nocturne à Journans à 18 h 30
- ADAPEI : opération brioches du 12 au 18.10.2020
- Restrictions temporaires de certains usages de l'eau sur le département de l'Ain

**Prochaine réunion Conseil Municipal : le jeudi 24 septembre 2020 à la Salle Rosepommier**